

Le guide sur les sites de création d'entreprise

Description

Les sites de [création d'entreprise](#) sont aujourd'hui nombreux. C'est pourquoi les futurs entrepreneurs doivent apprendre à bien choisir le prestataire qui les aidera à concrétiser leur projet. En plus de leur faciliter la tâche, il leur fait bénéficier d'un gain de temps précieux en s'appuyant sur des solutions digitales efficaces.

Son conseil leur permet ainsi de croire encore plus à leur projet. De plus, la plateforme numérique traite et partage de nombreux sujets autour de la création d'entreprise, de la recherche d'idées de business à la [cessation d'activité](#).

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Quels sont les sites de création d'entreprise les plus intéressants ?

Fondé par des experts en droit, en ingénierie, en marketing et en développement marketing, **LegalPlace compte** parmi les sites de [création d'entreprise](#) les plus intéressants. La plateforme s'adresse principalement aux PME. Mais elle travaille aussi en collaboration avec plus de 10 000 indépendants. Proposant une offre « satisfait ou remboursé », elle annonce avoir immatriculé plus de 50 000 sociétés.

Depuis sa création, LegalPlace **aide l'entrepreneur à produire des documents génériques**, en leur proposant trois formules :

- Statuts seuls ;
- Création express ;
- Création standard.

Depuis plusieurs années, la plateforme l'aide également à [créer une entreprise en ligne](#), à **des tarifs raisonnables** qui s'élèvent à environ 400 euros. Elle ambitionne de devenir la référence en matière d'acte juridique sur le web.

Il convient de savoir que c'est une **structure généraliste s'adressant au grand public**. Elle propose une offre complète. En plus de produire des documents juridiques en ligne, elle aide ses clients à éditer des :

- Statuts ;
- [Conditions générales de vente](#);
- Contrats.

LegalPlace compte parmi les sites de création d'entreprise qui proposent le service le plus complet. De plus, la plateforme numérique a l'**avantage d'avoir une interface simple et de disposer d'un standard téléphonique efficace**.

Concernant les **démarches** pour [créer votre entreprise](#), elle propose plusieurs services, à savoir :

- La validation du dossier par un formaliste ;
- La génération des documents nécessaires à la démarche d'immatriculation ;
- La transmission du dossier d'immatriculation au greffe ;
- Le [dépôt de capital](#) auprès d'un établissement bancaire partenaire ;
- La publication d'un avis de constitution ;
- Une assistance par e-mail ;
- Une assistance par téléphone ;
- Une garantie antirejet du dossier par le greffe du tribunal de commerce.

En outre, **le site officiel des CCI** ou Chambres de commerce et d'industrie figure parmi les principales plateformes généralistes spécialisées dans la création d'entreprise. BPIfrance Création fait également partie de la liste.

D'autre part, des **sites internet sont spécialisés dans la création de la micro-entreprise**. evo'portail et myAE en font partie. Dans la liste, on retrouve aussi :

- JeSuisEntrepreneur ;
- Planète Auto-Entrepreneur.

Comment créer une entreprise autrement qu'en passant par une Legaltech ?

Avant tout, il convient de comprendre que de nos jours, les entrepreneurs **ont l'habitude de passer par une Legaltech** pour [créer une entreprise en ligne gratuitement](#), à moindre coût (environ 400 euros). Cet acteur répond à un réel besoin de simplification des démarches. Souvent, il propose des services de conseil et des ressources claires pour bien comprendre le jargon administratif.

L'**accompagnement d'experts juridiques** est généralement inclus dans les services

de la Legaltech. Elle peut s'occuper entièrement de la démarche de création d'entreprise. Mais elle est en mesure également de se charger uniquement de :

- La rédaction de statuts ;
- La constitution du dossier ;
- L'immatriculation ;
- L'obtention du Kbis.

Les Legaltech automatisent les tâches, ce qui permet de gagner beaucoup de temps. Elles **travaillent aussi en collaboration avec des spécialistes du droit**, qui restent disponibles en ligne pour répondre rapidement aux questions des clients.

Par ailleurs, **les entrepreneurs peuvent accomplir eux-mêmes la démarche**, à condition de bien s'informer sur toutes les étapes de création, qu'il s'agit d'une :

- Société ;
- [Entreprise individuelle](#).

En décidant de prendre en main la création de son entreprise, le futur entrepreneur va devoir réaliser des tâches chronophages. Toutefois, c'est **une option particulièrement économique**. Pour ne pas perdre de temps à commettre des erreurs et à reprendre la démarche depuis le début, il lui est conseillé de s'occuper de certaines parties de la démarche uniquement. En effet, s'il devait rédiger de nouveau les statuts, il aurait encore à déboursier de l'argent pour réaliser de nouveau les formalités suivantes.

S'il a le temps de s'occuper de la démarche de création d'entreprise et dispose des connaissances nécessaires à la réalisation des formalités, il peut constituer le dossier d'immatriculation et se rendre directement sur le guichet unique de l'INPI. Il devra **s'inscrire sur la plateforme** pour pouvoir accéder à un espace où il pourra renseigner le formulaire de déclaration d'activité, ce qui lui permettra de fournir les informations demandées à travers le portail.

À noter : cette démarche s'effectue après avoir bien ficelé le projet de création d'entreprise. En effet, il est plus qu'important de bien définir son concept et d'élaborer un business plan convaincant pour assurer la pérennité de l'activité que l'on prévoit de mener.

Une fois le dossier d'immatriculation complet, le déclarant devra numériser les documents et les déposer sur le guichet électronique. C'est à l'INPI de le transmettre auprès des organismes compétents. Pour suivre la formalité, le futur entrepreneur peut utiliser un tableau de bord disponible sur le portail dédié. Notons que son

paiement et sa signature de celle-ci s'effectuent en ligne.

Bon à savoir : concernant la signature électronique, le niveau demandé dépend de la formalité que l'on compte réaliser.

En outre, dans le cas où il voudrait monter une micro-entreprise, une [SASU](#), voire une SAS, il lui est encore possible d'effectuer seul sans difficulté les démarches de création d'entreprise. En revanche, il faut vraiment avoir de bonnes notions en droit des entreprises **pour créer une structure plus complexe**. Quand c'est le cas, il vaut mieux ne pas tout faire soi-même.

Dans le cas où il souhaiterait créer une [société unipersonnelle](#), il est alors généralement préférable de solliciter l'accompagnement d'un **professionnel du droit le plus proche de soi**. En effet, il serait judicieux de faire appel au service d'un expert-comptable ou d'un avocat. Le seul hic réside au niveau des tarifs qui s'élèvent entre 500 euros et 3000 euros, en fonction du travail qui leur est attribué. Leur confier la totalité de la démarche de création d'entreprise risque alors de coûter cher.

Chaque idée étant unique, le choix de l'entrepreneur s'effectuera en fonction de ses fonctions. Pour réaliser un **projet plutôt technique**, il reste envisageable pour le futur chef d'entreprise de recourir au service d'une plateforme en ligne, qui propose généralement des tarifs compétitifs.

Quels sont les avantages de la création d'une entreprise en ligne ?

L'entrepreneur peut **créer tout type de société en ligne**. Par comparaison avec la méthode traditionnelle, cette démarche lui donne la possibilité de gagner plus d'une semaine. De plus, elle lui permet de bénéficier d'une assistance juridique, avec des tarifs pouvant être deux fois moins chers. En plus de réduire les délais, l'automatisation permet de simplifier les tâches à accomplir.

À noter : même si toutes les démarches s'effectuent en ligne, un certain nombre de plateformes proposent des entretiens auprès d'experts afin de les mener à bien et de tirer les choses au clair.

Les sites de création d'entreprise offrent de multiples solutions. De plus, **ils utilisent des outils novateurs** qui facilitent la tâche aussi bien au sujet de l'organisation de la démarche que de la prise de décision. D'ailleurs, si le futur chef d'entreprise choisit de se faire accompagner entièrement par un expert-comptable ou un avocat, il devra

prévoir des dépenses plus importantes.

En outre, **la simplicité compte aussi parmi les principaux avantages** de la création d'entreprise en ligne. En principe, il suffit de renseigner des formulaires pour fournir les informations requises pour accomplir les démarches. L'intéressé ne sera pas contraint de passer beaucoup de temps à la recherche de conseils et de renseignements pour effectuer ces dernières dans l'ordre.

Aujourd'hui, **devenir entrepreneur devient ainsi facile** grâce aux sites de création d'entreprise. Ils permettent de donner vie à un projet de la manière la plus simple et rapide. L'intéressé réunira tout simplement les pièces de son dossier et les transmettra à la plateforme en ligne de son choix pour qu'elle puisse réaliser la démarche rapidement et sans risque de commettre une erreur.

En recourant au service d'un prestataire spécialisé en ligne, **le futur entrepreneur pourra mieux se concentrer sur son cœur de métier**. Il délèguera à la plateforme une tâche chronophage, qui peut lui faire perdre plus de temps que prévu.

Pour rappel, la création d'entreprise en ligne est également une solution **avantageuse en matière de prix**. Et grâce à l'expertise d'un prestataire spécialisé, l'entrepreneur sera certain de pouvoir éviter le rejet du greffe. Souvent, il bénéficiera en même temps de services annexes particulièrement pratiques, tels que :

- Les solutions de comptabilité ;
- Un service d'assistance ;
- L'élaboration du [business plan](#).

Au sujet du **business plan**, il convient de savoir que c'est l'une des premières étapes importantes à réaliser dans le cadre de la création d'une entreprise. Elle s'effectue avant d'entamer le projet. En élaborant le document, le futur entrepreneur met toutes les chances de son côté pour démarrer une activité financièrement stable et pérenne. La création d'un plan d'affaires solide est d'autant plus essentielle s'il prévoit de faire appel à des business angels ou à des établissements bancaires pour le financer.

Plusieurs raisons font encore la différence. Il n'est pas étonnant que **de nombreuses personnes orientent actuellement leur choix vers la création d'entreprise en ligne**. En effet, c'est :

- Un bon moyen de réaliser des économies et de profiter d'un accompagnement individualisé ;
- Une solution davantage facilitée ;
- Une démarche déchargeant de certaines formalités ;

- Une option évitant les déplacements.

Quel site internet propose le service le plus complet ?

Aujourd'hui, LegalPlace figure parmi les sites internet qui proposent la prestation la plus complète. Si la plateforme est considérée comme celle qui propose le **plus de services pour la gestion de l'entreprise**, c'est surtout en raison de ses formules d'abonnement :

- Comptabilité ;
- Juridique ;
- [Domiciliation](#).

Concernant la domiciliation, il convient de savoir que c'est une démarche obligatoire pour tout entrepreneur et micro-entrepreneur, même s'ils travaillent depuis chez eux. Quand c'est le cas, ils utiliseront leur adresse personnelle comme adresse de siège social.

Par ailleurs, ils peuvent louer ou acheter un local et utiliser l'adresse de ce dernier comme adresse de siège social. Mais bien entendu, **plusieurs autres options de domiciliation s'offrent encore à eux**. La pépinière d'entreprises et le centre d'affaires en font partie.

Peu importe l'option choisie, il faut comprendre qu'il est obligatoire de **trouver une adresse de domiciliation pour pouvoir créer de manière officielle une entreprise**. Celle-ci apparaîtra sur tous les documents commerciaux, tels que les :

- Factures et devis ;
- Contrats ;
- Déclarations sociales et fiscales.

Quel est le site de création d'entreprise proposant le tarif le plus intéressant ?

Les offres proposées sur les sites de création d'entreprise sont globalement similaires. LegalPlace se distingue par une offre gratuite avec un expert-comptable. La plateforme propose surtout un tarif intéressant sur les **services premium et standard**.

Concernant l'expert-comptable, il est possible de solliciter son service pour traiter un sujet en particulier. Par exemple, il peut aider le futur entrepreneur à choisir le [statut juridique](#)

adapté à son projet. Mais il faut reconnaître que sa spécialité, ce sont les données financières.

L'expert-comptable ne **gère pas uniquement la comptabilité**. Il est parfaitement en mesure de :

- Créer le business plan ;
- Établir les prévisions financières ;
- Analyser le modèle économique d'une entreprise.

Il dispose des compétences nécessaires à l'**élaboration des tableaux financiers**, tels que le :

- [Compte de résultat](#) ;
- Budget prévisionnel ;
- Plan financier.

Une fois l'entreprise créée, l'entrepreneur aura encore besoin de son service. En plus de pouvoir tenir sa comptabilité au quotidien, l'expert-comptable est en mesure de :

- Mettre en place des outils de gestion ;
- Aider à remplir les obligations sociales et fiscales.

À noter : lors de la création d'une entreprise, l'expert-comptable peut évaluer la cohérence des documents dont dispose le client.

En outre, LegalPlace fournit une solution clé en main pour **monter une entreprise en seulement quelques clics**. En effet, elle s'occupe de tout :

- Comptabilité ;
- Juridique ;
- Domiciliation ;
- Compte professionnel ;
- Assurance.

La plateforme LegalPlace permet ainsi de gérer en un seul lieu l'entreprise, **quel que soit le domaine d'activité** de cette dernière :

- Construction et travaux ;
- Vente en ligne ;
- Restauration ;

- Services aux entreprises ;
- Achat et revente ;
- Immobilier ;
- Automobile et transport ;
- Commerce ;
- Services à la personne.

À propos de l'assurance, elle est généralement obligatoire pour les entreprises qui mènent une activité réglementée (bâtiment, droit ou encore santé). Mais dans tous les cas, il est toujours plus judicieux de souscrire un contrat permettant d'assurer :

- Les biens (matériel, véhicule ou encore stock) ;
- L'activité (pour les éventuels dégâts causés dans le cadre de l'activité) ;
- Les personnes (protection sociale, retraite, etc.).

À noter : en recourant à un site de création d'entreprise, le porteur de projet n'a rien à craindre concernant la sécurité et de la confidentialité de ses données.

LegalPlace propose surtout des **tarifs intéressants sur les offres premium**, lorsqu'il s'agit de créer une :

- SASU ;
- [EURL](#);
- SCI.

Pour la [création d'une SCI](#), le fondateur de la société a le **choix entre une offre premium et une offre standard**. Cette dernière comprend la :

- Publication d'un avis de constitution ;
- Génération de tous les documents requis ;
- Vérification des documents constituant le dossier par un formalisme ;
- Garantie antirejet.

À cette liste s'ajoute un traitement de dossier en 24 heures, ainsi qu'une **assistance téléphonique pour l'offre premium**. Mais dans tous les cas, le client bénéficie de l'accompagnement d'un expert-comptable.

Concernant la [création de l'EURL](#), certaines plateformes proposent un pack presque gratuit comprenant la **rédaction des statuts**, sans vérification de dossier et déclaration d'activité. Et LegalPlace en fait partie. Notons que les formalités d'immatriculation de l'entreprise occasionnent des frais administratifs qui s'élèvent à 200 euros environ.

Au sujet de la [création de la SASU](#), la **dématérialisation de la procédure** permet de bénéficier d'un gain de temps non négligeable. Le dossier d'immatriculation sera envoyé de façon sécurisée auprès des organismes concernés. Le futur entrepreneur devra choisir tout simplement le pack adapté à ses besoins et son budget. Il a même le choix d'opter pour des solutions presque gratuites.

Pour bénéficier de l'offre premium de LegalPlace, il est nécessaire d'effectuer une démarche en ligne. Consistant tout simplement à renseigner un questionnaire, elle ne prend que quelques minutes. Des experts se chargeront de vérifier le dossier et de répondre à toute question posée par le futur entrepreneur. En ayant recours à leur service, ce dernier ne risque pas de recevoir le Kbis de son entreprise en retard. En effet, celui-ci est apprécié pour sa **rapidité de traitement**, en plus de permettre de bénéficier d'une assistance téléphonique.

Sur les **prestations basiques**, d'autres prestataires pratiquent des prix tout aussi intéressants. Par ailleurs, aucun écart important n'existe entre les tarifs pratiqués par les différents sites de création d'entreprise.

Quelle est la plateforme en ligne qui propose le meilleur accompagnement ?

De manière globale, les plateformes en ligne proposent quasiment les mêmes services concernant les formalités d'immatriculation. L'idéal pour le futur entrepreneur serait alors de trouver l'accompagnement le plus adapté à ses besoins. En guise d'exemple, il peut **demander les conseils d'un avocat sur son projet de création d'entreprise**. Le professionnel du droit échangera surtout avec lui sur :

- La rédaction des statuts ;
- Les risques juridiques liés à l'activité.

Quel site obtient les meilleurs avis clients ?

En comparant les avis Google, le site de création d'entreprise LegalPlace récolte les

meilleurs. En effet, il s'agit de la plateforme en ligne la mieux notée par les clients, après avoir bénéficié de ses produits, ce qui n'est pas surprenant parce qu'elle propose le service le :

- Moins cher ;
- Plus rapide.

Quel est le site le plus rapide pour créer une entreprise ?

Les meilleurs sites de création d'entreprise traitent le dossier des clients en 48 heures au plus tard, sur les offres premium. Quelques plateformes en ligne, dont LegalPlace, proposent un traitement en **24 heures**.

Il convient de noter que ce délai correspond à la période séparant le moment où le client passe commande du celui où cette dernière est traitée par la plateforme. Plus le traitement est rapide, plus **l'expérience utilisateur sera positive**. Et c'est surtout en se digitalisant que les entreprises gagnent du temps. La digitalisation leur permet également de réduire les coûts opérationnels.

La digitalisation donne ainsi aux plateformes la possibilité de rester compétitives à moindre coût. La **gestion automatisée des suivis** et des formulaires améliore de manière considérable le temps de réponse des sites de création d'entreprise.

Quel budget prévoir pour la création d'une entreprise en ligne ?

Différents postes doivent être pris en considération dans les tarifs pratiqués par les sites de création d'entreprise. Les frais peuvent alors être répartis de la manière suivante :

- Frais d'annonces légales ;
- Frais structurels variant suivant le service demandé ;
- Frais de greffe (l'administration gérant l'immatriculation des entreprises) ;
- Sur option (conseil, rédaction d'un plan d'affaires ou encore expertise).

Lire aussi: [Création société avec Qonto](#)

FAQ

Où effectuer la démarche de création d'une entreprise en ligne ?

Depuis début janvier 2023, les formalités administratives s'effectuent sur le guichet unique de l'INPI. Il est possible de les accomplir soi-même ou en se faisant accompagner par un prestataire spécialisé dans le domaine. En plus des formalités administratives, le professionnel peut aider l'entrepreneur dans la préparation de son projet de création d'entreprise. En guise d'exemple, il est en mesure de créer un business plan efficace à sa place.

Comment créer une entreprise gratuitement en ligne ?

En principe, il n'est pas possible de créer une entreprise gratuitement en ligne. En effet, il faudra déboursier au moins les frais de greffe. Ce qui est envisageable, c'est de réduire de manière considérable les coûts liés à la démarche. Pour ce faire, le futur entrepreneur devra tout accomplir, de la préparation du projet au dépôt du dossier d'immatriculation.

Comment doit-on monter un projet de création d'entreprise ?

Ce qu'il faut avant tout faire, c'est trouver et de valider une idée de business. La démarche suivante consiste à créer un plan d'affaires à la fois efficace et convaincant. C'est seulement après que l'on peut passer à l'élaboration du montage financier et à l'étude des options qui s'offrent à soi.